

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

DECRET N° 100/167 DU 20 JUILLET 2016 PORTANT NOMINATION DE CERTAINS CADRES AU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n° 1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n° 1/08 du 28 avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n° 100/254 du 04 octobre 2011 portant Organisation et Fonctionnement du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA ;

Vu le Décret n°100/29 du 18 septembre 2015 portant Révision du Décret n° 100/125 du 19 avril 2012 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Sur proposition du Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA ;

DECRETE :

Article 1 : Est nommé Directeur de l'Hôpital de KAYANZA :

Dr Joachin BARAKENGUZA.

Article 2 : Est nommé Directeur de l'Hôpital Général de MPANDA :

Dr Aimé-Fabrice NIYONKURU.

Article 3 : Est nommé Directeur de l'Hôpital de GITEGA :

Dr Jacques NDUWIMANA.

Article 4 : Est nommé Directeur de l'Hôpital Prince Régent Charles :

Dr NINA Christine NIYONSAVYE.

Article 5 : Sont nommés :

- Directeur chargé de l'Administration et des Finances à l'Hôpital de KAYANZA :

Madame Marie Louise MUNEZERO ;

- Directeur chargé des Soins à l'Hôpital Régional de GITEGA :

Dr Frédéric Faustin IRAMBONA ;

- Directeur chargé des Soins à l'Hôpital Général de MPANDA :

Dr Théophile BIGIRIMANA ;

- Directeur Adjoint chargé des Soins à l'Hôpital de RUMONGE :

Dr François MANIRAKIZA

Article 6 : Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 7 : Le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bujumbura, le 20 juillet 2016,

Pierre NKURUNZIZA

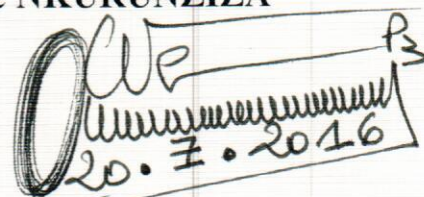
PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE,

Dr Joseph BUTORE

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE
ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA,

Dr Josiane NIJIMERE.


20.7.2016